



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne



COMMUNIQUÉ DE PRESSE Cour des comptes du canton de Vaud

Rapport d'activités et suivi des recommandations de la Cour des comptes 2020

Une année 2020 particulière, avec une nouvelle mandature, deux vagues de pandémie et une mission qui demeure

Autorité indépendante, la Cour des comptes a pour mission de contrôler l'utilisation de tout argent public, sous l'angle de la performance en s'assurant principalement du respect des principes d'économie, d'efficacité, d'efficience et de durabilité. Cette mission exigeante vise à favoriser la confiance de la population quant à la performance de l'action publique.

La Cour des comptes publie ce jour son rapport d'activités 2020. Nouveauté cette année, ce rapport intègre également la partie générale du suivi des recommandations au 31 décembre 2020, réalisé conformément à l'art. 33 LCComptes. Ce rapport rappelle la mission, la méthodologie ainsi que la gestion de la Cour. Il présente aussi les travaux d'audit réalisés au courant de l'année.

Pour la 1^{re} année de cette nouvelle mandature et malgré la pandémie, trois rapports ont pu être publiés en fin d'année, dans le cadre de l'audit sur la surveillance des établissements d'hébergement et de restauration. Ces trois rapports ont débouché sur 24 nouvelles recommandations. Dans le double objectif d'élargir l'audience des rapports et de vulgariser leur contenu, la publication a été accompagnée d'un vidéoclip et de synthèses. Ces documents de 7-8 pages visent à résumer dans un langage simple les buts de l'audit, son intérêt pour le citoyen, ainsi que les principaux constats et recommandations.

A fin 2020, six audits sont en cours d'exécution à l'Administration cantonale ainsi que dans différentes communes vaudoises. Ils portent sur des thèmes complexes (par exemple la protection des données), avec des enjeux financiers et environnementaux importants (telle l'épuration des eaux) et pour certains très techniques (comme les projets informatiques).

Le suivi des recommandations 2020 porte sur 20 rapports publiés entre novembre 2011 et 2019, représentant un total de 295 recommandations (dont 200 pour lesquelles des mesures étaient attendues à fin 2020). La Cour prend acte avec satisfaction que 94% des recommandations ont été mises en œuvre par l'Etat de Vaud, 80% par les communes et 72% par les associations de communes, à des degrés d'avancement divers.

Ce rapport d'activités ainsi que l'intégralité de ses annexes sont librement accessibles sur le site de la Cour des comptes du canton de Vaud : www.vd.ch/cdc. Vous y trouverez également l'ensemble des rapports d'audit publiés par la Cour au fil des années.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 26 mars 2021

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

Guy-Philippe Bolay, magistrat responsable, Cour des comptes, [info.cour-des-comptes\(at\)vd.ch](mailto:info.cour-des-comptes(at)vd.ch)

LIENS

[Rapport d'activités 2020 ainsi que l'annexe sur le suivi des recommandations](#)